



PUBLIC

Membres du comité de pilotage (principaux responsables de l'ESSMS)



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

28 heures
2 jours + 2 jours



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

» CONTEXTE

Depuis la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002, les établissements et services sociaux et médico-sociaux sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent notamment au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles du secteur.

Le référentiel unique d'évaluation en ESSMS de la HAS paru en mars 2022 et le nouveau dispositif de dé-ploiement associé promeuvent la réalisation d'auto-évaluations régulières.

Ce pilotage nécessite une formation sur la conception et l'animation d'une auto-évaluation.

» RÉSULTATS ATTENDUS

- Connaître les fondamentaux du nouveau référentiel d'évaluation pour les ESSMS et ses enjeux
- Créer un comité de pilotage
- Constituer des groupes d'auto-évaluations en fonction des chapitres du référentiel
- Animer une auto-évaluation
- Réaliser un plan d'actions consécutif à l'auto-évaluation

» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de l'évaluation en ESSMS
- Réaliser une auto-évaluation
- Concevoir un plan d'action consécutif

» MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et participative / Exercices pratiques en individuel et petit groupe / Echanges d'expériences et de situations / Présentation des documents de référence
- Travaux en sous-groupes /
- Remise d'un diaporama



DATES ET LIEUX

A définir – dans vos locaux



TARIFS

Nous consulter



INTERVENANT

Nathalie Courrier
Formatrice, Consultante qualité
pour ESSMS



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LES DIFFERENTES EVALUATIONS

- Auto-évaluation
- Evaluation réalisée par un organisme certifié

LE REFERENTIEL UNIQUE D'EVALUATION EN ESSMS HAS 03.22

- Composition du référentiel
- Méthodes évaluatives
- Cotation
- Critères impératifs

CONCEPTION ET ANIMATION D'UNE AUTO-EVALUATION

- Chapitre 1 « LA PERSONNE » avec Référents concernés
- Chapitre 2 « LES PROFESSIONNELS » avec Référents concernés
- Chapitre 3 « L'ESSMS » en COFIL avec Référents concernés
- Elaboration d'un PLAN D'ACTIONS : l'ensemble des membres du COFIL.